

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**MAIRIE DE LE CAYLAR**

**34520**

LE CAYLAR 29 avril 2026.

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 avril 2026.**

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

Présents : Alexandra AVAZERI, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Lucas MIALANE, Audrey POUZENS, Cécile PY, Vincent TARDIEUX, Jean TRINQUIER.

Absente excusée : Françoise MARTIN-DUPE.

Secrétaire de séance : CLARISSAC Jérôme.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

En début de séance, le Maire propose au conseil municipal d'inscrire à l'ordre du jour :

- Subventions aux associations.
- Création du poste femme de ménage.
- Commission communale des impôts directs

**1 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026**

M le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts communaux.

Les taux d'imposition sont les suivants :

- Taxe foncier bâti 37,40%
- Taxe Foncier Non Bâti 68,86 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 13,13 %.

Vote à l'unanimité.

**2 – TARIFS MUNICIPAUX**

M le Maire propose d'augmenter les locations de 0,79 % en fonction des données de l'INSEE.

Vote à l'unanimité.

**3 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

M le Maire propose un montant global pour les subventions aux associations de 6 000 €.

Vote à l'unanimité.

#### **4 – VOTE DU BUDGET 2026**

Suite à la réunion de la commission Patrimoine et de la commission Finances, M. Le Maire introduit le sujet et explique les principes budgétaires et les vues d'ensemble.

Christelle DE OLIVEIRA présente le Budget 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement

- Dépenses : 1 140 647,56 €.
- Recettes : 1 140 647,56 €.

Section d'investissement

- Dépenses : 649 398,96 €.
- Recettes : 649 398,96 €

Après discussion, le budget est adopté à l'unanimité.

#### **5 – DELEGATIONS AU MAIRE**

La liste des délégations au Maire est exposée.

Vote à l'unanimité.

#### **6 – RECRUTEMENT D'UN SAISONNIER**

Les travaux d'entretien des espaces verts, de propreté et d'animation du village nécessitent le recrutement d'un saisonnier pour les mois de juillet et août.

Guilhem VERDIER est recruté.

Vote à l'unanimité ;

#### **7 – FLEURISSEMENT DU VILLAGE**

Il est proposé de retenir l'ESAT du Roc-Castel pour le fleurissement du village pour un montant de 1 630 €.

Vote à l'unanimité.

#### **8 – RECENSEMENT**

M. le Maire informe le conseil municipal que les travaux de recensement s'étant avérés longs et difficiles et ayant nécessité des démarches supplémentaires, il est proposé de verser une rémunération complémentaire de 300 € à l'agent recenseur.

Résultat du vote : 1 contre, 2 abstentions.

#### **9 – CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN**

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de créer un poste d'agent d'entretien pour assurer le ménage de l'école.

Vote à l'unanimité.

#### **10 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

M. le Maire informe le conseil municipal que suite au renouvellement des conseils municipaux, la DGFIP demande de fournir une liste de 24 noms pour lui permettre de désigner 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour siéger à la Commission communale des impôts directs. Le Maire est titulaire d'office.

Il présente une liste de noms de contribuables fonciers de la commune.

Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 30.